VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,064—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI,

à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 6 juin 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

1° La bonne maison double [cottage] Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Remparts, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington Dryades, Sud Remparts [anciennement St Denis] et Sixième et mesurant en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 160 qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèse Baumgarden à Jacob Hetz, et passée pardevant Joseph Cosmacinemment notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiana; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le dernier plan susmentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par ledit plan, mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond; par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall [corridor], 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow [autrefois Martin], et Quatrième désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pillié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castel autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure Américaine, suivant ledit plan fait par Pillié.

5° Le charmant cottage simple No 2810 rue Troisième, entre les rues Clara et Willow, contenant 3 chambres, hangar, cuve, etc.

Ledit lot est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désigné par le numéro 8 d'après un plan de la succession McDonogh. Aussi un certain plan dessiné par L. H. Pillié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de P. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pillié.

6° Le cottage double très désirable, Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'îlet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 10 pouces 1 13 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet 331, et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 forment l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara, contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'îlet No 27, formant l'angle des rues Washington et Clara, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara; les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession McDonogh; aussi un certain plan dessiné par L. H. Pillié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de P. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pillié.

10° Le cottage double Nos 2533 et 2535 rue Robertson, entre les rues Clara et Willow, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'îlet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 10 pouces 1 13 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet 331, et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 forment l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara, contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'îlet No 27, formant l'angle des rues Washington et Clara, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara; les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 23 de l'îlet 27, mesurant 283, sur un plan fait par William et Patton, architectes, daté le 14 août 1886 et déposé dans le bureau de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 78. Lesdits lots mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Le joli terrain pour bâtir, rue Quatrième, entre Freret et Robertson et décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (anciennement Locust), Freret et l'avenue Washington, ledit lot est désigné par No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux, daté le 3 décembre 1886 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et ledit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 167 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° La rangée de maisons à un étage Nos 2627, 2629, 2631 2633 rue Rousseau, coin Quatrième, contenant 2 chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté, et au plus le No 2633 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désignés comme lot No 23, dans l'îlet No 27, formant l'angle des rues Washington et Sixième, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot de 6 rue est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Peet ingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kinney, ancien notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet numéroté No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un an et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en lien paiement par liens de vendeure et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénendo, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs

J. B. Rosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 623 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 26 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 623 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galeries, hangar, citerne, etc. Aussi dans le fond du terrain, une bâtisse contenant 4 chambres, petit hangar fermé, etc. Le lot de terre est décrit pour le coin comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pillié, voyer, daté le 22 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est près du Marché Poydras et autres avantages, et sera d'un placement avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double dans le Sixième District. 1130 et 1132 rue Soniat, coin Colisée

Succession de Mme Catherine O'Brien, Veuve de Patrick O'Brien.

No 62,449—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 7 août, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté le 27 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Le cottage double 1130 et 1132 rue Soniat coin Coliseum contenant 2 chambres et hangars de chaque côté, grande citerne dans la cour. La lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Lufonsat et Soriat, et mesurant 42 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur et face sur la rue Coliseum et entre lignes parallèles de 93 pieds, et lesquelles deux rues forment l'encoignure, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, daté le 25 octobre 1872; ladite portion de terre comprend la partie de devant du lot No 13, sur un plan de subdivision fait par H. C. Brown, voyer, daté le 15 janvier 1868.

Termes—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, pour être représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an comme il est stipulé, de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et d'hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur payant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel Esq., notaire.

Buck, Walshe & Buck avocats.

1 juil et—1 8 15 22 29—août 5 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE DEMI-ILET DE TERRE, rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps. Succession de Pauline Mayer, épouse décédée de Joseph Stephany. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62,181.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 Commune, entre les rues Carondelet et Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 11 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Poland, Villeré, Urquhart et Lesseps, et mesurant 342 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Poland sur une profondeur et façade de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne sur chacune des rues Villeré et Urquhart. Une

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

superbe occasion pour le placeur ou le spéculateur d'acquérir une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 et devant payer les timbres exigés du revenu intérieur des Etats Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

[illegible] 16 17 24—juil 1 8 15 à date

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Reinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Anna Magdalena Sophie Kranz.

Nos 44,893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 juin 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoupitoulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et a l'usage d'une allée commune dans le fond, comme étant pour ledit lot et le lot contigu, B adjacent ci-dessus.

2° Le cottage double en briques, à un étage, avec mansarde, Nos 1520 et 1524 rue Religieuse dans le même district et îlet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci dessus dans la propriété premièrement décrite.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes et écurie dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. B. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 126 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, commune à celui là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et arpentés par Edgar Pillié, E. C. et député voyer de vilel, 21 juin 1900, comme suit à savoir:

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres, citerne etc

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprennent un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot F, sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par des billets à recevoir portant 7 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurités, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Placement.

Une Propriété à un Excellent Coin.

La maison de valeur, en bois,

No 938 Rue Marengo,

Au coin de la rue Camp,

ET

Le Cottage Simple Contigu,

No 932 Rue Marengo.

Succession de Francisco Ammancio ou Amancis

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 60,635.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, 1e août 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en congé, à la date du 22 juin 1900 pour le compte de la succession de Francisco Ammancio ou Amancis il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 13, formant le coin des rues Marengo et Camp dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp, Marengo et Milan, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Camp. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec d'agréables subdivisions, convenant à une résidence ou à une maison de commerce.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois bien retiré de la rue et avec une spacieuse cour sur le côté. Bon emplacement à proximité de tout et dans un quartier qui s'améliore constamment.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur; pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1900 en sus et au dessus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

1er juillet—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900, in re. succession de D. Negrotto, Sr, (dossier No 48,753 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et arpentés par Edgar Pillié, E. C. et député voyer de vilel, 21 juin 1900, comme suit à savoir:

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres, citerne etc

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprennent un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot F, sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par des billets à recevoir portant 7 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurités, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

24 juin—24—juillet 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Résidence

933 rue Richard, près Constance.

SUCCESSION D'EDOUARD CULLEN ET FEMME.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 8 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 juillet 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession d'Edouard Cullen et femme (dossier No 62,460) il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Richard, Annonciation et Orange, mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Richard sur 63' 11" 2''' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortable et bien construit, avec mansarde, agréablement subdivisé, avec cour et banquette pavées; localité agréable et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance payable à un et deux ans de crédit représenté par des billets à recevoir datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date des dits billets, le paiement devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900. L'acte de vente comprenant tous les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Charles B. Upton, notaire; un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

8 juil—8 15 22 29—août 5 à date

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par tous les pharmaciens.

nov—ex

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres

Ainsi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1905 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme